

Bulletin Municipal N° 43 ~ 2ème semestre 2016



LE MOT DU MAIRE

Celloises, Cellois,

L'année se termine. Après les attentats de 2015, celui de Nice le 14 juillet a encore marqué les esprits avec plus de 80 morts et de très nombreux blessés.

Malgré l'état d'urgence reconduit de mois en mois, en verra-t-on un jour la fin ? Il faut cependant continuer à vivre normalement.

Les différentes festivités de cet été ont connu de beaux succès. Le point d'orgue a été atteint avec le comice qui grâce au soleil, à l'implication de nos associations communales, à la mobilisation de nombreux bénévoles, sans oublier nos amis de Grand-Brassac a marqué les esprits.

La foule des grands jours a pu admirer les concurrents au concours de labour, les superbes veaux, les expositions variées, le vieux matériel et le nouveau, les démonstrations de battage et de ramassage de noix ainsi que les décorations qui ont mis en valeur notre site de la halle et du plan d'eau.

2016 a aussi vu :

- la réfection de la cantine (intérieur et extérieur)
- le ravalement de la façade du local de la chasse
- le déplacement du dépositoire dans notre cimetière afin de créer un second columbarium.
- l'acquisition de foncier face à la mairie et à proximité du stade et des terrains de tennis.
- la mise en place d'un site internet pour la commune ; une commission planche sur le sujet.
- les travaux de renforcements électriques se sont poursuivis en particulier sur Margnac et Petit Lamon.

2017 verra:

- le projet de création de 2 logements dans l'ancienne poste. Il avance doucement, le financement est bouclé, le permis de construire tarde à venir. Si tout l'administratif était réglé, nous pourrions lancer l'appel d'offre auprès des artisans début 2017 pour des travaux au 2^{ème} semestre.
- au niveau du personnel deux grands changements,
 - Jérôme, en arrêt depuis presque 4 ans, a enfin vu son dossier de mise à la retraite validé; Chantal quittera son poste en juin. Elle s'acquitte à merveille de ses tâches à la bibliothèque, l'agence postale, la cantine, l'entretien des écoles et des différents bâtiments publics. Nous aurons l'occasion de lui souhaiter une bonne retraite le moment venu.
- la mise en application de la chartre « Zéro pesticide » initiée par le Conseil Départemental ; le point noir de cet engagement concerne le cimetière, des efforts seront nécessaires pour le mener à bien.

Notre Communauté de Communes affine ses compétences en attendant une fusion prévue au 1^{er} janvier 2017 finalement repoussée à 2019 avec nos amis du Pays de Saint-Aulaye.

Un énorme chantier est en cours, la réalisation du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) au niveau des 46 communes.

Le TEP CV (Territoire Energie Positive et Croissance Verte) se met en place, la première action sera un bilan thermique de chaque maison (réalisé en 2017 par avion) et consultable individuellement dans chaque commune.

Enfin, j'adresse un grand merci:

- aux associations, elles ont répondu présentes pour le comice et animent toute l'année notre commune.
- aux bénévoles qui se dévouent sans compter pour notre « mieux vivre » ; accompagnons les dans leurs actions, c'est leur plus belle récompense.
- à notre personnel qui chacun à son poste donne le meilleur afin de vous satisfaire.
- à mes collègues pour leur engagement dans la vie de tous les jours

Je m'associe à eux pour vous souhaiter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers une très bonne année 2017.

SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 30 JUIN 2016

Présents:

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9 AUTHIER Gaëtan	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 POUPARD Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14 SIMONET Emmanuel	15	

Absent:

Excusés : JABIOL Philippe (pouvoir à PERRARD Andrée), SIGNOURET Jérôme (pouvoir à

TELEMAQUE Francis)

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire: SIMONET Emmanuel

La séance était publique.

CANTINE SCOLAIRE ET AUTRES BATIMENTS

Monsieur TELEMAQUE Francis, adjoint en charge des bâtiments communaux, présente l'estimation de la SNC RENARD BLOYS pour des travaux de peinture :

- à la cantine (intérieur et extérieur),
- sur les murs extérieurs du local de la chasse,
- aux WC extérieurs de la mairie
- sur les volets, les fenêtres extérieures et la rampe du balcon au presbytère

Les crédits nécessaires sont prévus au budget. Le conseil municipal décide la réalisation des peintures, valide le devis de la SNC RENARD BLOYS, autorise Monsieur le Maire à signer les bons de commande et charge Monsieur TELEMAQUE du suivi.

ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNEES

Monsieur le Maire rappelle que certains chemins communaux étant inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Randonnées doivent être entretenus. La Communauté de Communes du Pays Ribéracois n'ayant plus cette compétence, il propose que la commune prenne ces travaux en charge. Le conseil municipal retient le devis d'ALAIJE et autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande pour 2016.

ACQUISITION DE MOBILIER POUR LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire propose le remplacement de chaises et tables rectangulaires. Après consultations, le conseil municipal décide cet achat et autorise Monsieur le Maire à signer les bons de commande à COMAT ET VALCO pour 250 chaises et à SEREM pour 10 tables.

RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUITE A L'ORGANISATION D'ELECTIONS PARTIELLES DANS LA COMMUNE DE SAINT MARTIAL VIVEYROLS

Monsieur le Maire indique que, lors de sa séance du 31 mai 2016 le conseil communautaire a proposé que le nombre de sièges de la nouvelle assemblée soit celui attribué de droit soit 63 sièges.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette proposition.

<u>Projet de périmètre relatif au nouvel EPCI issu de la fusion des Communautés de Communes du Pays</u> Ribéracois et du Pays de Saint Aulaye

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur le projet de périmètre du nouvel EPCI tel qu'arrêté par le Préfet de la Dordogne le 28 avril 2016.

Le conseil municipal se prononce contre ce projet et autorise Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

SEANCE DU 30 JUIN 2016 suite...

PERSONNEL COMMUNAL / EMPLOI AIDE

Le Contrat Unique d'Insertion de notre agent technique se termine au 02 août 2016.

Le conseil municipal sollicite son renouvellement pour une année et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat et la convention.

ACHAT D'UN TERRAIN AU BOURG DE CELLES A PROXIMITE DE LA MAIRIE

Monsieur TELEMAQUE donne lecture du mail de Madame LOMPREZ Claire née MABRU qui est vendeuse des parcelles cadastrées Section ZK n $^{\circ}$ 48 et 49.

Le conseil municipal, en prévision d'aménagements futurs, décide de les acheter, de prendre en charge les frais notariaux et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte.

DEMANDE D'EMPLOI

Monsieur GASSE de CELLES sollicite un emploi dans le service technique et entretien.

Aucun poste n'est vacant, sa demande n'est pas retenue.

DEMANDE DE PARTENARIAT

Monsieur DUFOUR sollicite un partenariat entre le Boulazac Basket Dordogne et la commune. Le conseil municipal refuse cette demande.

DEMANDE DE PARRAINAGE

Monsieur FOULON, trésorier de l'association OSONS BIO souhaite un soutien financier de la commune sous forme de parrainage.

Sa sollicitation fait l'objet d'une décision défavorable.



Suite à leur participation au concours de la résistance, lauréats dans la catégorie « création mixte », le 27 juin, les enfants de l'école ont reçu un diplôme, toutes nos félicitations!

SEANCE ORDINAIRE DU SAMEDI 23 JUILLET 2016

Présents:

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9 AUTHIER Gaëtan	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 POUPARD Christèle
13	14 SIMONET Emmanuel	15 SIGNOURET Jérôme	

Excusé: ROUSSARIE Francis (pouvoir à BROUAGE Michelle)

Absent:/

Secrétaire de séance : FEYTE Christian

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

La séance était publique.

MISE A DISPOSITION DES TERRES COMMUNALES

Monsieur AUTHIER Gaëtan s'est retiré de la salle et n'a pas pris part à cette délibération.

Monsieur le Maire indique que l'EARL DU BOISSET représentée par Monsieur AUTHIER Michel exploite les terres communales situées à « Chèvremorte ».

Le conseil municipal fixe à 158 € la participation forfaitaire pour 2016.

DEMANDE DE REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal demande une contribution à ORANGE pour 2015 et 2016 et à ENEDIS pour 2016. Il autorise Monsieur le Maire à émettre les titres de recettes.

TRAVAUX DE CORRECTION ACOUSTIQUE DANS LA SALLE DES REUNIONS

Monsieur le Maire présente le compte rendu de visite concernant la vérification acoustique de la salle des réunions de la mairie et de la cantine scolaire. Il ressort que le relevé du restaurant scolaire est parfaitement aux normes en vigueur. Par contre, la salle des réunions nécessite une amélioration de l'insonorisation.

Le conseil municipal décide cette réalisation et retient la proposition de la société de Traitement et Correction Acoustique.

RAPPORTS D'ACTIVITES DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Maire donne lecture des comptes rendus annuels du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du BASSIN RIBERACOIS et du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères – Secteur de Ribérac.

Le Conseil Municipal prend acte de ces présentations.

DEMANDE D'INSTAURATION D'UN DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire propose que, lors de sa séance du 28 juillet 2016, le conseil communautaire, qui a la compétence en la matière, instaure un Droit de Préemption Urbain sur les parcelles cadastrées section :

- ZV 91 située à Flayac
- ZK 48 et 49 situées au Bourg
- AB 322 située au Bourg

La commune sera consultée obligatoirement au moment de la vente de ces parcelles.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Pour améliorer la valorisation de la commune et la diffusion d'informations, en complément du journal municipal, Monsieur le Maire propose la création d'un site internet.

Après une rencontre avec Monsieur PIA, directeur de FIRE-LIVE, le conseil décide cette création, autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande et charge Madame VITRE Nathalie du suivi et du fonctionnement.

SEANCE DU 23 JUILLET 2016 suite...

DEMANDE D'UTILISATION D'UNE SALLE PAR L'ASSOCIATION « LA MOINDRE DES CHOSES »

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Madame PUYGAUTHIER, présidente, et de Monsieur SOUTHGATE, qui sollicitent la mise à disposition d'une salle pour encadrer des ateliers de chorale. Le conseil municipal leur propose gratuitement la salle des fêtes ou la salle des réunions après la réalisation des travaux d'amélioration acoustique de celle-ci.

DEMANDE D'UTILISATION DE LA HALLE

Face à une demande croissante émanant d'associations extérieures à la commune, le conseil municipal délibérera sur sa mise à disposition. Une fiche de réservation, une attestation d'assurance et une participation financière seront demandées. La gestion sera confiée au comité des fêtes. Il donne son accord à Vivreensemble24 pour une occupation le 11 août.

MISE A L'HONNEUR DE LA FEMME PAYSANNE

Monsieur CAPELLOT, président du comité de la promotion rurale et de la femme paysanne, fait part de l'organisation d'une cérémonie le 6 août prochain et sollicite une participation de 50 € pour le financement de cette activité.

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette sollicitation pour l'année 2016.



Durant l'été, le ravalement de la façade de la cantine

SEANCE ORDINAIRE DU 26 AOUT 2016

Présents:

1 ANDRIEUX Jean Didier	2	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8
9 AUTHIER Gaëtan	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 POUPARD Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14	15	

Absent:

Excusés: TELEMAQUE Francis (pouvoir à ANDRIEUX Jean Didier), JABIOL Philippe (pouvoir à PERRARD Andrée), FEYTE Christian (pouvoir à BROUAGE Michelle), SIMONET Emmanuel, SIGNOURET Jérôme (pouvoir à BROUILLAUD Denis).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire: AUTHIER Gaëtan

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

La séance était publique.

PERSONNEL COMMUNAL / RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT A DUREE DETERMINEE

Le CDD de l'agent de surveillance et d'encadrement scolaire arrive à échéance le 1^{er} septembre 2016. Monsieur le Maire propose son renouvellement.

Le conseil municipal approuve sa reconduction pour un an et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC UNE ASSOCIATION

Monsieur ANDRIEUX Jean Didier, Maire, s'est retiré de la salle et n'a pas pris part à cette délibération; le conseil municipal désigne Monsieur BROUILLAUD Denis, 2ème adjoint, président de séance.

Dans le cadre de l'organisation du comice agricole prévu le 3 septembre 2016 à CELLES, le conseil municipal souhaite que le coût de la confection des chars par les associations communales soit accompagné financièrement par la commune. Pour ce faire, il décide d'établir une convention d'objectifs entre le comité des fêtes et la mairie et autorise Monsieur le 1^{er} adjoint à la signer.

FLAYAC – PROJET DE VENTE DE LA SCI LAU VOISIN

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la commune vient de recevoir la Déclaration d'Intention d'Aliéner de l'office notarial de RIBERAC concernant le projet de vente de la SCI LAU VOISIN de ses terrains et bâtiments.

Le conseil municipal demande à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois de faire valoir le Droit de Préemption Urbain sur une partie de la parcelle ZV n°91.



Les préparatifs du comice

De jour comme de nuit!



SEANCE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2016

Présents :

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9 AUTHIER Gaëtan	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 POUPARD Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14	15 SIGNOURET Jérôme	

Excusés:

Absent: SIMONET Emmanuel

Secrétaire de séance : POUPARD Christèle

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

La séance était publique.

REMPLACEMENT D'UN MICRO HF

Le micro HF ne fonctionne plus ; il est trop ancien pour envisager sa réparation.

Après consultations, le conseil municipal décide son remplacement, retient le devis de l'Atelier du son et de l'image et autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande.

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Depuis la rentrée de septembre 2015, notre ATSEM travaille pour le compte de la commune de GRAND-BRASSAC.

Monsieur le Maire propose la reconduction de sa mise à disposition par convention.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

INSTALLATION DE VOLETS ROULANTS A LA CANTINE SCOLAIRE

Monsieur le Maire suggère d'effectuer ces travaux pour améliorer l'isolation du bâtiment.

Le conseil municipal, constate que les crédits nécessaires sont inscrits au budget, valide le devis de la Miroiterie de la Dronne.

MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS THERMIQUES ET DE CUISINE

Monsieur le Maire propose de faire procéder à la vérification annuelle des équipements de chauffage et de cuisine des bâtiments communaux.

Le conseil municipal décide de confier ce travail à la SARL JAMOT de RIBERAC et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat qui prendra effet au 1^{er} janvier 2017.

<u>CATASTROPHE NATURELLE SECHERESSE 2011 - SINISTRE SUR LES BATIMENTS DE LA MAIRIE/LOCAL DES CHASSEURS/ CANTINE</u>

Les deux phases de travaux (reprise des fissures et un an plus tard crépis des façades) sont terminées.

Le conseil municipal accepte l'indemnisation de l'assurance pour ce sinistre et autorise Monsieur le Maire à émettre le titre de recette.

DEMANDE D'EMPLOI

Madame MORELET Paméla de VILLETOUREIX sollicite un emploi d'agent d'entretien ou de cuisinière. Constatant qu'aucun poste n'est vacant, sa demande est refusée.



SEANCE ORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2016

Présents:

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7	8 FEYTE Christian
9 AUTHIER Gaëtan	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12
13 ROUSSARIE Francis	14	15	

Absents: SIMONET Emmanuel, SIGNOURET Jérôme

Excusé: Nathalie VITRE (pouvoir à JABIOL Philippe), POUPARD Christèle (pouvoir à ANDRIEUX Jean

Didier)

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : MAZEAU Michel La séance était publique.

BILAN DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION GESTION CANTINE SCOLAIRE

Monsieur le Maire donne lecture du bilan financier 2015/2016 de l'association qui fait ressortir une saine gestion et propose le versement d'une subvention d'équilibre pour l'année scolaire 2016/2017.

Le conseil municipal en prend acte et décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2017.

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIBERACOIS (CCPR) DE L'ANNEE 2015

Conformément à l'article 40 de la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, Monsieur le Maire procède à la lecture de ce résumé.

Le conseil municipal prend acte de cette présentation.

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS RIBERACOIS

Suite à l'harmonisation des compétences depuis novembre 2015, le conseil communautaire a adopté une convention pour la répartition des charges scolaires entre les communes et la CCPR pour l'année 2016.

Le conseil municipal adopte cette convention dont la prise en charge par la CCPR d'interventions sur les bâtiments scolaires par les agents communaux et autorise Monsieur le Maire à la signer.

STRUCTURE TOILE MISE A DISPOSITION PAR LA MAIRIE DE TOCANE ST APRE

Monsieur le Maire donne lecture du mail de Monsieur le Maire de TOCANE ST APRE concernant les travaux à entreprendre sur la structure toile pour sa mise en conformité et précise que les frais seront répartis entre les communes adhérentes.

Le conseil municipal accepte de participer aux réparations et inscrira une prévision au budget 2017.

AFFAIRE VENTE LAU VOISIN/AUSTIN – DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide :

- de renoncer à la préemption de la parcelle ZV n°71;
- d'acquérir une section de la parcelle ZV 71 à Monsieur AUSTIN au prix de 1 € le m2 ; la commune prendra en charge les frais de géomètre et de notaire relatif à cet achat ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes et documents.

PARTICIPATION AU POLE France GYMNASTIQUE FEMININE

Monsieur le Maire explique qu'une jeune fille originaire de CELLES pratique la gymnastique à haut niveau au Pôle France de Marseille et renouvelle sa demande de soutien financier.

Le Conseil Municipal, à la majorité des présents, décide d'accompagner cette famille à titre exceptionnel en participant aux frais de scolarité pour 2017.

SEANCE DU 28 OCTOBRE 2016 suite...

ANCIENNE POSTE

Après concertation avec Monsieur le Maire, Monsieur ROQUET, d'ARCHI CONCEPT, a préparé le dossier de permis de construire pour l'aménagement du bâtiment de l'ancienne poste en 2 logements locatifs sociaux.

Le conseil municipal retient ce dossier et autorise Monsieur le Maire à le signer et à le déposer auprès du service instructeurs de la CCPR.

SOLIDARITE POUR HAITI

Monsieur le Maire a lu le mail du Groupe de Secours Catastrophe Français qui, suite à l'ouragan Matthew, sollicite une subvention pour venir en aide aux populations sinistrées.

Le conseil municipal décide de ne pas donner de subvention.

TRAVAUX DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION

Monsieur BROUILLAUD, adjoint au maire, présente les travaux réalisés par le SDE24 sur la commune de CELLES pour l'année 2015 ainsi que le devis pour la mise en place de protection des candélabres au parking de la salle des fêtes.

Le conseil municipal prend acte des réalisations et valide le devis du SDE24.

DEMANDE D'EMPLOI

Madame Céline PRADEAU sollicite un emploi communal.

Constatant qu'aucun poste n'est vacant, sa demande n'est pas retenue.

DEMANDE D'UTILISATION DE LA SALLE DES FETES

L'association pour le don du sang de RIBERAC sollicite l'utilisation de la salle des fêtes le Dimanche 11 décembre 2016 pour l'organisation de son repas annuel.

Le conseil municipal, après discussion, accepte sa mise à disposition gratuite aux conditions habituelles de réservation et décide de ne pas lui verser de subvention pour l'année 2017.

COMICE AGRICOLE

Monsieur le Président du comité des fêtes notifie la décision de l'association de prendre en charge les frais de matériaux et accessoires réalisés par les associations communales pour la confection des chars.

Le conseil municipal constate que la convention d'objectifs prévue lors de sa séance du 26 août 2016 ne sera pas suivie d'effet ; il remercie le comité des fêtes pour cette initiative.



En attendant de futurs aménagements, les nouveaux terrains communaux ont été nettoyés

SEANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2016

Présents:

1 ANDRIEUX Jean Didier	2 TELEMAQUE Francis	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9 AUTHIER Gaëtan	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU Christiane	12 POUPARD Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14	15	

Absent: SIMONET Emmanuel

Excusé : SIGNOURET Jérôme (pouvoir à ANDRIEUX Jean Didier) Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire: ROUSSARIE Francis

La séance était publique.

ADHESION A LA CHARTRE ZERO PESTICIDE

Monsieur le Maire présente la charte initiée par le Conseil Départemental de la Dordogne pour diminuer la présence et l'utilisation des produits chimiques, notamment des pesticides, par chaque collectivité dans sa gestion des espaces verts.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de s'engager dans cette démarche, adopte le règlement et sollicite une aide financière auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour sa mise en œuvre.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FINANCEMENT DE L'ANCIENNE POSTE

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du DEPARTEMENT au titre des constrats d'objectifs pour 2016 pour l'aménagement de deux logements sociaux

Le conseil municipal donne son aval.

CONVENTION DE PARTENARIAT

Suite au nouveau plan départemental de lecture publique, Monsieur le Maire propose le renouvellement de l'adhésion de la commune à la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Le conseil municipal donne son accord.

LOGEMENT DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire signifie le départ de Madame BROUAGE Séverine, locataire, au terme de son préavis. Il propose que, durant la vacance du logement, les désordres au niveau du sol soient réparés. Le conseil municipal décide la réfection du sol et retient le devis de la SARL DANIEL.

OCCULTATION DE LA SALLE DES FETES

Afin de réduire la luminosité, Monsieur le Maire présente la proposition de la Miroiterie de la Dronne pour l'installation de volets roulants solaires sur les 4 fenêtres dans la grande salle.

Le conseil municipal décide la réalisation de ces travaux.

ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR « L'ACHAT D'ENERGIE »

Sur proposition de Monsieur le Maire et, après avoir entendu son exposé, le conseil municipal décide cette adhésion pour tous les postes de l'éclairage public et des bâtiments communaux.

RECONDUCTION DE L'ASSURANCE STATUTAIRE POUR LE PERSONNEL

Le contrat arrive à échéance le 31/12/2016.

La proposition d'AXA Assurances est retenue par le conseil municipal à effet au 1^{er} janvier 2017. Monsieur le Maire est autorisé à signer le nouveau contrat.

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2016 suite...

REGIME INDEMNITAIRE EN FAVEUR DU PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire suggère sa reconduction aux mêmes conditions.

Cette proposition est validée pour 2016. Monsieur le Maire répartira à chaque agent la prime versée au mois de décembre.

RECENSEMENT DE LA POPULATION – CREATION D'UN EMPLOI TEMPORAIRE D'AGENT RECENSEUR

Le conseil municipal décide l'ouverture de ce poste ; les crédits nécessaires seront prévus au budget et Monsieur le Maire est chargé du recrutement.



A l'école...

Cette année, les élèves de l'école se sont lancés dans un projet théâtre. Les deux classes bénéficieront des interventions d'un comédien, Fabien Bassot, comédien à la troupe Lazzi Zanni. Le projet a pour but que les enfants apprennent à se respecter et à se tolérer à travers la mise en scène.

De plus, les CE2/CM1/CM2 participent comme chaque année au projet écriture élaboré par le collège de secteur. Au programme, choix de photographies puis écriture d'un texte sur celles-ci.

Les CP/CE1/CE2 quant à eux recommenceront à cultiver leur jardin quand le beau temps sera de retour.

Une année riche en couleurs qui ne devrait pas laisser les enfants indifférents.



Un moment de gourmandise pour célébrer la fin de l'année civile.

Maître Romain, Maitresse Sandra, et Katalina, auxiliaire de vie scolaire

Vous souhaitent

de bonnes fêtes!



COMITE DES FETES

Que la fête du 1^{er} week-end d'août était joyeuse sous un beau soleil d'été!



Les marcheurs et les Vététistes sur le départ

Les bénévoles du comité remercient les nombreux participants aux animations des 3 jours.



Ils sont récompensés pour leur engagement et leur dévouement







Les enfants s'en donnent à cœur joie pendant les jeux

Voici venues les fêtes de fin d'année!

Avec les décorations du bourg



Le soir, les illuminations scintillent



Bonne année à tous pour 2017

COMITE PAROISSIAL

PELERINAGE A SAINT JEAN DE LA LANDE

Comme chaque année, il s'est merveilleusement bien déroulé le 24 juin avec : Après les messes du matin dans la chapelle et en plein air, la Procession de l'après-midi a été suivie par de nombreux Pèlerins.









Merci aux bénévoles qui se dévouent pour la réussite de cette belle journée.

A l'année prochaine!



BIENVENUE

à l'abbé Philippe DOUMENGE

Il est nommé curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-Dronne (RIBERAC) à laquelle notre commune est rattachée en remplacement de l'abbé Michel ROBERT obligé de renoncer à sa charge pour raison de santé.

LA FRATERNELLE CELLOISE DES ANCIENS COMBATTANTS

Les cérémonies nationales commémorent la mémoire des faits d'armes des grands hommes, des combattants et le sacrifice des victimes civiles ou militaires des guerres. Notre commune s'attache à organiser une manifestation pour chacune d'entre elles en y associant autant de fois que possible les jeunes générations.

31 juillet : Commémoration à Saint-Etienne de Puycorbier.



Les commémorations des massacres perpétrés en 1944 par les Allemands à l'encontre des maquisards ont eu lieu en deux temps :

1) Elles ont débuté devant le monument aux morts de la commune. Après les dépôts de gerbes, un hommage a été rendu à la Résistance.



2) Puis elles se sont poursuivies au monument érigé près de l'ancien camp de Virolle, base des combattants volontaires du 4e Bataillon Franc-tireur partisan (FTP). L'ancien résistant Georges Lestang a lu avec émotion les noms de ses 32 camarades victimes de l'ennemi lors des combats d'Espinasse dont ceux de deux Cellois (Mrs AUDEMARD et DUBOIS).

11 novembre : Commémoration du 98e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Après un rassemblement devant la mairie, le cortège s'est rendu au Monument aux morts précédé par nos porte-drapeaux et les enfants.

La première partie de la cérémonie a été marquée par la remise de la médaille de la croix du combattant à Philippe JABIOL.



Monsieur le
Maire a déroulé
le protocole
d'usage et le
Commandant
Jean Rémi
DEMARTEAU
lui a remis la
décoration.



La Marseillaise, orchestrée par Nathalie, a été chantée à 'cappella par les enfants. Après le recueillement à l'église, le cortège s'est rendu au cimetière. Un pot de l'amitié offert par Philippe clôtura cette cérémonie.



COMICE AGRICOLE

Le bureau de l'association remercie toutes celles et ceux qui ont participé à la conception du projet, la confection des roses, des colombes ainsi que la réalisation du char.

GESTION PLAN D'EAU

A l'étang communal

La Gestion Plan d'Eau a clôturé la saison de pêche par son traditionnel concours le 18 juillet. Ce dernier s'est déroulé sous les meilleurs auspices et tous les concurrents ont été récompensés.





Nous venons de mettre dans l'étang de nouveaux petits poissons afin qu'ils grandissent pour la saison prochaine où nous retrouverons tous nos fidèles amis pêcheurs.



En attendant, les bénévoles et leur président vous souhaitent une très bonne année 2017

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

Ball-trap des 30 et 31 juillet 2016



← Les tireurs en action

REMISE DES RECOMPENSES



La coupe des chasseurs gagnée par Francis TELEMAQUE





COMICE AGRICOLE

Chasse, Pêche, Nature, notre passion





Loisirs & Découvertes

La saison a continué par de nombreuses promenades. 391 personnes ont participé à nos différentes activités.

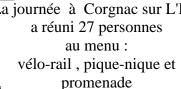
Fin juin, la Société Musicale de RIBERAC a présenté son spectacle musical " 14 - 18 "

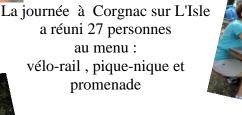




Nos trésorières prises en otage















Comme d'habitude, la promenade "A la Fortune du pot » a été une réussite, les participants se sont retrouvés sur les chemins de Celles puis autour de grillades.



Sur notre route. un des nombreux puits



Et pour notre petite dernière, 53 personnes sont venues déguster les confitures







Cette année encore, loisirs et découvertes a réuni les associations celloises pour l'organisation du téléthon. Votre générosité a permis de remettre à L'AFM la somme de 1362 €. Merci à tous et à l'année prochaine!!!

Sur notre chemin un logement vide



A Midi, après l'effort, le réconfort



Informations disponibles sur le site internet : http://promenadeacelles.wix.com/promenade-a-celles24 Vous pouvez nous contacter par mail: promenadeacelles@gmail.com, nous restons à votre disposition.

PETANQUE CELLOISE

Le samedi 10 septembre a eu lieu le traditionnel concours de pétanque où 54 équipes se sont disputées la partie...

Ce fut une journée réussie, très conviviale avec un sympathique repas de clôture.





Les membres de l'association remercient tous les participants et vous disent à la prochaine...

Ils vous présentent leurs meilleurs vœux!

APRES-MIDIDETENTE CELLOISE

Nos jeudis après-midi continuent sur leur lancée ; nous nous retrouvons une demi-journée par mois pour nous adonner aux jeux de société ou faire quelques travaux manuels. En l'occurrence, cette année, nous avons plié les serviettes de table destinées au repas des aînés (pliage très recherché)., nous avons participé à la confection des fleurs destinées à décorer les chars du Comice Agricole et, en fin d'année, nous avons emballé les jolis « faux cadeaux » que chacun peut admirer dans les sapins de Noël qui

décorent les rues de notre petit bourg.



Merci à toutes les petites mains!

Au mois de Mai dernier, nous avons fait une petite sortie d'une journée dans la Double et le Mussidanais.

Chacun peut venir nous retrouver quand il le désire, nous accueillerons les nouveaux venus avec joie.

Pour tout renseignement, contacter Andrée au 05 53 90 77 30

Bonne année 2017 à tous et à toutes

Association Celles Tennis Club (Tennis Loisirs)



Le CTC a organisé ses traditionnelles rencontres de doubles pendant la première quinzaine d'août. Cette année encore, grâce à l'organisation parfaite des bénévoles du club, en particulier de Christiane et Jean-Rémi pour les matchs et d'Antoine pour le repas, ce fut une belle fête du tennis! Merci aux nombreux joueurs et joueuses ainsi qu'aux participants au repas et à l'année prochaine!





Le public a répondu présent pour la finale « Messieurs » → Le nouveau trophée « Dames » sculpté par Sébastien PERRARD





A ce jour, le club rassemble environ 110 licenciés qui pratiquent le tennis sur les différents sites de Celles, Lisle, Tocane St Apre et St Méard de Dronne.

La saison sportive a débuté sur les chapeaux de roue pour

club.

En effet, dès le mois de septembre, plusieurs équipes adultes ont été engagées dans diverses compétitions avec de brillants succès dans les catégories seniors (+ 45 hommes) et (+ 35 Dames).

BRAVO! Ils décrochent les titres de champions de Dordogne. ⇒



le



La dynamique du club est reconnue pour sa diversité d'activités et d'actions menées :

- Une école de tennis de 50 enfants
- Un cycle d'handicapés encadrés à Tocane,
- Des entraînements adultes à Celles,
- De la compétition jeunes (15-16 ans) et débutants à Lisle,
- du jeu loisirs et des compétitions répartis sur tous les sites.

NOUVEAU!

- Une journée de compétition Sport Adapté pour handicapés Valides aura lieu au premier semestre 2017 à Tocane St Apre
- Un nouveau tournoi homologué par la Fédération Française de Tennis se déroulera désormais la première quinzaine de septembre à St Méard de Dronne.

Grâce au soutien des municipalités et aux adhésions modestes, la pratique du tennis dans nos communes rurales reste possible et accessible à tous.

INFORMATIONS: Une page Facebook (@TcValdeDronne) vous permet de suivre les actualités du club Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone :

Grégoire: 0671022259 ou Christiane: 0685053067 ou par mail 13240666@fft.fr

21

Club Athlétique Cellois

BILAN DU 4ème TRIMESTRE 2016

SPORTIF:

De nombreuses recrues pour la nouvelle saison 2016/2017.

Notre équipe A est en milieu du classement grâce à la persévérance de nos anciens et à la venue de nouveaux joueurs.

Notre équipe à 7 termine aussi sa demi-saison avec des joueurs assidus et des mordus de football. Quant à notre équipe de foot loisir, elle s'éclate toujours autant dans la bonne ambiance.

FESTIF:



Nous commençons par le tournoi du Souvenir du 27/08 en hommage aux familles Giroux, Sorey, Lasserre et sans oublier notre cher « Roger Andrieux ».

Nous continuons avec la participation active au comice du 03/09 dont la réussite revient aux organisateurs et surtout aux bénévoles de toutes les associations.



Après le loto du 19/11 qui fut une réussite (la salle était pleine), nous poursuivons avec le concours de belote du 17 décembre.

Les membres du bureau et les joueurs du CAC vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017.



AMICALE LAÏQUE



Le Samedi 3 Septembre, a eu lieu, le comice agricole ou nous avons réalisé un char tout en couleur, transformé en salle de classe. Nous remercions la maîtresse, Mme Sandra LABALME d'avoir joué son rôle lors de cet évènement.

De plus, nous avons organisé un concours de dessin sur le thème du comice agricole, Cindy MONTEIL, Louis MENOT et Tristan JOUSSAIN sont les grands gagnants de ce concours et nous les remercions et les félicitons pour ces beaux dessins ainsi que tous les participants.

L'Amicale Laïque a tenu son assemblée le Mardi 11 Octobre 2016. Amandine DELAGE a laissé sa place de trésorière à Agnès CHAUMETTE ; nous la remercions pour tout son dévouement.

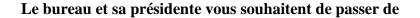


Dans la salle des fêtes, le 20 novembre le vide grenier spécial enfants/ados →



L'Amicale a offert des livres et le repas de fin d'année aux petits cellois du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Prochainement en 2017, auront lieu une soirée festive, un loto en avril, la tenue de l'étang, le vide grenier du 1^{er} mai et la fête des écoles.





GESTION CANTINE



Après l'extérieur, l'intérieur a fait peau neuve





Il fait bon travailler et manger à la cantine!





Le repas de Noël est terminé, vive les vacances !!!



LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

COMITE DES FETES

Président: ANDRIEUX Jean Didier Secrétaire : Sébastien PERRARD Trésorière : Michelle BROUAGE

Assemblée générale: 08/05/2016

LOISIRS ET DECOUVERTES

Assemblée générale: 26/11/2016 Président : Daniel FROMAGEOT Secrétaire : Denis BROUILLAUD Trésorière: Michelle BROUAGE

AMICALE LAIOUE

Assemblée générale : 11/10/2016 Présidente : Emmanuelle ROGER Secrétaire: Nathalie BROUILLAUD Trésorière : Agnès CHAUMETTE

GESTION CANTINE

Présidente: Sabrina VILAIN Secrétaire : Colette DOYEN

Trésorière : Sylvie MATHIEU

Assemblée générale: 11/10/2016

FRATERNELLE CELLOISE

Président : Jean-Rémi DEMARTEAU Secrétaire : Louis Elie FOURGEAUD Trésorière : Paulette ANDRIEUX

COMITE PAROISSIAL

Présidente : Paulette ANDRIEUX Secrétaire : Robert DUCOURTIEUX Trésorier: Jean-Marie JOUSSAIN

GESTION PLAN D'EAU

Assemblée générale: 04/03/2016 Président : Sébastien PERRARD Secrétaire : Christian FEYTE Trésorière: Andrée PERRARD

SOCIETE DE CHASSE

Assemblée générale: 17/06/2016 Président : Philippe JABIOL Secrétaire : Gilles SOREY Trésorier : Jean Didier ANDRIEUX

CLUB ATHLETIQUE CELLOIS

Assemblée générale: 26/06/2016 Président : Lionel MUET Secrétaire : Jean-Luc GIROUX Trésorier : Pascal DESVEAUX

CELLES TENNIS CLUB Assemblée générale: 04/11/2016

Président : Gaël PONCET Secrétaire : Jean-Rémi DEMARTEAU Trésorière: Sabrina SOULIER

PETANQUE CELLOISE Président : Jean-Jacques

BROUILLAUD Secrétaire : Sébastien PERRARD Trésorière : Colette DOYEN

Rejoignez-les, participez à leurs activités, dynamisons la vie de notre village!

ETAT CIVIL



MARIAGES

Le 13 août 2016, Yannick DUPUY et Karen MANDOUX, la Forêt



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- Monsieur Madame LANEUVILLE et leurs enfants, le bourg
- Monsieur Madame BIGARET et leurs enfants, le bourg
- Madame PRADIER et sa fille, le bourg
- Madame LE CANN, le claud
- Monsieur LAMBERT, réjouy
- Madame DURIEUX Valérie, joubertias
- Monsieur et Madame DUPUY Patrice, la Forêt
- Madame SALAUN et ses enfants, léparre
- Madame MILLECAMP, la valade haute
- Monsieur et Madame MILDENHALL, le petit cluzeau

NOUVEAUX ARRIVANTS!

Vous êtes
invités à vous
présenter à la
mairie où toutes
les informations
utiles vous
seront
communiquées

A NOTER



En 2017, il y aura deux élections (présidentielle et législative), vous avez jusqu'au 31 décembre inclus pour vous inscrire sur les listes électorales.

Pour cela, il vous suffira de compléter une demande d'inscription (disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site), accompagnée d'un justificatif de domicile récent et d'une pièce d'identité en cours de validé et de les déposer au secrétariat (permanence le samedi 31 décembre aux heures habituelles de 9 h à 12 h)



VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Le conseil municipal vous invite à venir partager le verre de l'amitié <u>le samedi 07 janvier 2017</u> à partir de 15h00 à la salle des fêtes.

Contacts et numéros utiles

SERVICES FUBLICS COMMUNAUA

MAIRIE / TEL. 05 53 91 96 61 - Mail: mairiecelles24@wanadoo.fr

Secrétariat : Sylvie MATHIEU
Permanences : lundi : 08h30/12h00

Mardi, Mercredi, Jeudi: 8h30/12h00 – 13h30/17h00

Samedi: 9h00/12h00

Congés : le secrétariat sera fermé le samedi 24 décembre et le lundi 2 janvier 2017

→ <u>Bibliothèque</u>: responsable Chantal ROUGIER / Tél. et permanences: idem mairie Merci aux personnes qui donnent des livres.

Salle Multimédia: Responsable de l'initiation: Philippe JABIOL Tél. 06 30 99 61 03 (Accès libre et gratuit aux heures d'ouverture de la mairie)

A NOTER : les mineurs seront accompagnés d'un parent ou responsable légal

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Responsable: Chantal ROUGIER TEL. 05 53 91 96 61

Permanences: lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi (9h00 / 12h00)

<u>Congés</u>: L'APC sera fermée du jeudi 22 décembre au 02 janvier 2017 inclus Merci de vous adresser à l'agence de RIBERAC pendant cette période

ECOLE PUBLIQUE COMMUNALE

(REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL DE CELLES ET GRAND-BRASSAC)

Classes de MATERNELLE à GRAND-BRASSAC
 Classes du PRIMAIRE à CELLES
 TEL. 05 53 90 73 85
 TEL. 05 53 91 97 61

CANTINE ET GARDERIE PERISCOLAIRE

Christine TELEMAQUE, cantinière

- Colette DOYEN, responsable de la garderie

TEL 05 53 90 43 45

- Chantal ROUGIER, surveillante

SALLE DES FETES OU LA HALLE: Renseignements et réservations à la mairie (Tél. 05 53 91 96 61)

CONTACTS D'URGENCE

SAMU 24 : 05 53 07 88 36 ou **15 / GENDARMERIE** de TOCANE ST APRE : 05 53 92 57 55 ou **17 POMPIERS** (Centre de secours de RIBERAC) : 05 53 90 04 40 ou **18**

CONTACTS CLIENTS

ELECTRICITE	TELEPHONE	EAU
ENGIE fournisseur / conseiller	ORANGE dérangement	DEPANNAGE : SOGEDO Ribérac
© 05 57 71 55 70	ligne particuliers © 10 13	renseignements © 05 53 90 07 35
ENEDIS accueil	Site Internet : www.1013.fr	URGENCE soir et week-end :
raccordement/réseau :		05 53 30 21 98
www.enedis.fr		Site Internet : www.sogedo.fr
DEPANNAGE : © 09 69 32 18 67		

INTERCOMMUNALITE:

Communauté de Communes Pays Ribéracois Jean-Baptiste CHAMOUTON
Direction du Pôle de RIBERAC
Direction de Souriese TEL 05 52 03 5

Direction Générale des Services - TEL 05 53 92 50 45

Carine RIGAUD		Véronique RAYNAUD		
Direction du pôle de TOCANE		Direction du pôle de VERTEILLAC		
Affaires financières – Ressources humaines		Aménagement de l'espace - Economique - Urbanisme - Tourisme -		
TEL 05 53 90 69 05		Communication - TEL 05 53 91 38 49		
Marilyn ZAMORA	Fabienne CABIROL CALVEL	Adrienne BEAU-NIMIS	Jean-François VIDAL BERTRAN	
Direction des services	Direction du service	Direction de la Petite	Mobilité Européenne	
techniques (voirie,	enfance-jeunesse (APS,	Enfance	Coopération internationale	
bâtiments –	CLSH, écoles, école de		Politique de l'Habitat et de l'Insertion	

assainissement non collectif TEL 05 53 92 50 68 TEL 05 53 92 50 64 TEL 05 53 92 50 68 TEL 05 53 92 50 68 TEL 05 53 92 50 68 TOURISME TEL 05 53 90 03 10